

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

ABDELMADJID TEBBOUNE REÇOIT LE PRÉSIDENT DU MOUVEMENT EL BINA

Page 2

POUR UNE MEILLEURE
COMMUNICATION

**DJAMAÂ
EL-DJAZAÏR LANCE
SA NEWSLETTER**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5195 | Mercredi 29 janvier 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION

**30 MORTS
ET 1 259 BLESSÉS
EN UNE SEMAINE**

Page 16

RENFORCER LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SCIENTIFIQUE

LANCEMENT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE LA 12^e SESSION ALGÉRO-RUSSE

Page 3

ASSURANCE

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION
CADRE ENTRE LA CNMA
ET LA NESDA**

Page 5



TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

**16 FÉVRIER, DATE LIMITE
DE DÉPÔT DES DOSSIERS
DE RETRAITE**

Page 4

ACTIVITÉS
PRÉSIDENTIELLES :

**Abdelmadjid
Tebboune reçoit
le président
du Mouvement
El Bina**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du Mouvement El-Bina, M. Abdelkader Bengrina, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du Conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

ÉCHANGE SUR
LES PROJETS
D'INVESTISSEMENT
BILATÉRAUX :

**Le Premier
ministre reçoit
l'ambassadeur
qatari**

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a reçu hier, au Palais du Gouvernement, l'ambassadeur de l'État du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al-Naimi. Ils ont discuté de projets importants.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, ont assisté à la réunion le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa.

La rencontre a été l'occasion de passer en revue l'état des relations de coopération entre les deux pays, qui connaissent une dynamique importante dans tous les domaines de coopération, ainsi que les perspectives de développement du partenariat économique bilatéral, notamment en ce qui concerne les projets d'investissement communs.

Il a été souligné l'importance d'accélérer la mise en œuvre de ces projets, en fournissant toutes les conditions nécessaires à leur réalisation selon une vision stratégique visant à atteindre les intérêts mutuels. Cela permettrait de tirer pleinement parti de leurs capacités respectives.

Cela répond ainsi à la volonté politique commune des dirigeants des deux pays, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Emir du Qatar.

R.N.

DÉNONCIATION DE L'INGÉRENCE DANS LA SOUVERAINETÉ NATIONALE :

Les partis algériens rejettent la résolution européenne

Des partis politiques et des organisations nationales ont dénoncé vigoureusement la résolution du Parlement européen demandant la libération inconditionnelle d'un citoyen algérien poursuivi en justice pour de graves propos portant atteinte à l'intégrité territoriale de l'Algérie, qualifiant cette résolution d'ingérence éhontée dans les affaires intérieures de l'Algérie et d'atteinte à l'indépendance de sa justice.

PAR RAYANE NASSIM

Dans ce contexte, le Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé sa «vive indignation» face à la résolution du Parlement européen, affirmant que «la Justice algérienne est seule habilitée à statuer sur les affaires des citoyens algériens» et «qu'aucune partie étrangère, y compris le Parlement européen, n'a le droit de s'immiscer dans ces affaires».

«Il s'agit d'une résolution infondée s'appuyant sur des allégations et des accusations tendancieuses visant à ternir l'image de l'Algérie et à tromper l'opinion publique internationale», a précisé le RND. Cette résolution «participe clairement d'une manœuvre politique, tous les groupes du Parlement européen, y compris les parlementaires français, ayant appelé à la libération du citoyen algérien susmentionné», a relevé le parti, ajoutant que «cette connivence montre que la décision est motivée par des agendas politiques visant à faire pression sur l'Algérie». Abondant dans le même sens, le parti du Front de libération nationale (FLN) a affirmé que «les allégations fallacieuses et les rapports erronés contenus dans la résolution du Parlement européen, portent de graves accusations dans une tentative désespérée de ternir l'image de l'Algérie et d'induire en erreur l'opinion publique internationale». Cette résolution est «une tentative de faire pression sur l'Algérie par des méthodes illégales et déloyales au service d'agendas politiques visant à exercer un chantage sur l'Algérie, en raison de ses positions constantes et honorables à l'égard de plusieurs causes aux niveaux régional et international», a ajouté la formation politique. Cette résolution «s'inscrit dans le prolongement des tentatives menées par les lobbys de l'extrême droite française afin de ternir l'image de l'Algérie» car «ne supportant pas le processus de réforme global engagé par l'Algérie nouvelle depuis plusieurs années, notamment à la lumière des résultats positifs obtenus sur différents plans», a soutenu le parti du

FLN. Dans le même sens, le Mouvement El-Bina a qualifié cette résolution d'«ingérence éhontée et inacceptable» dans les affaires intérieures de l'Algérie, et de «nouvelle tentative désespérée de faire pression sur les institutions de l'Etat algérien en portant atteinte à sa souveraineté et à l'indépendance de ses décisions judiciaires, politiques et économiques». Le Parlement européen «n'est ni politiquement ni moralement habilité à donner des leçons à l'Algérie en matière de démocratie et de droits de l'homme», a martelé le parti. Et de rappeler que «l'Algérie représente aujourd'hui un exemple de liberté et de souveraineté découlant de la volonté de son peuple et des choix de ses institutions, c'est pourquoi une relation d'égal à égal demeure la seule voie pour promouvoir toute coopération algéro-européenne». «Il aurait été plus approprié pour cette institution parlementaire, qui s'érige aujourd'hui en donneuse de leçons de démocratie et de droits de l'homme, de faire pression sur les institutions européennes pour qu'elles respectent les décisions de la justice européenne concernant la question du Sahara occidental, et d'exprimer son inquiétude face la guerre génocidaire dévastatrice menée à Ghaza et dans les territoires palestiniens par une entité terroriste soutenue par de nombreuses institutions européennes», a poursuivi le parti. Pour sa part, le Front El Moustakbal a dénoncé cette position qui révèle clairement une «politique du deux poids deux mesures de la part de certaines parties extérieures, qui instrumentalisent les droits de l'homme pour faire passer des agendas politiques, loin de tout respect des règles des relations internationales basées sur le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats». Le Mouvement Ennahda a, lui aussi, dénoncé la résolution du Parlement européen, la qualifiant d'«ingérence flagrante dans les affaires intérieures de l'Algérie». Pour cette formation politique, le Parlement européen «s'est laissé entraîner par le narratif de l'extrême droite française algérophobe». Le Mouvement a appelé toutes les forces nationales à «faire bloc pour contrer ces tentatives visant à porter atteinte à l'autorité de l'Etat algérien et à sa position régionale et internationale». De son côté, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a dénoncé vigoureusement la position du Parlement européen concernant «des affaires judiciaires algériennes relevant de la souveraineté nationale» et son instrumentalisation de la question des droits de l'homme.

Le MSP a souligné que cette résolution «dissimule une inquiétude croissante quant à la volonté de l'Algérie de réviser l'accord d'association avec l'Union européenne, qui n'a pas respecté la plupart de ses clauses, ce qui a creusé le déséquilibre des échanges commerciaux en sa faveur», insistant, à ce titre, sur «la nécessité d'accélérer la révision de cet accord afin de garantir les intérêts de l'Algérie et d'instaurer une réciprocité dans les relations». A son tour, le parti El Karama a dénoncé l'«ingérence éhontée et récurrente» du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie à travers des «déclarations irresponsables» à son endroit, lui recommandant de «s'in-

téresser plutôt à l'extermination subie par les peuples palestinien et sahraoui». Le parti a, dans ce contexte, appelé «la classe politique et l'ensemble du peuple algérien, notamment les jeunes, à faire montre de vigilance face aux relais algérophobes». Dans le même sillage, le Conseil national des journalistes algériens (CNJA) a exprimé son indignation face à la duplicité du Parlement européen, qui évoque de manière «sélective» la situation des droits de l'homme en Algérie, dans sa résolution, en «omettant sciemment de parler des effroyables exactions commises à Ghaza». L'Union nationale des journalistes et professionnels de l'information algériens (UNJIA) a, elle aussi, dénoncé la résolution du Parlement européen, qui révèle, selon elle, des «rancœurs profondes» à l'encontre de l'Algérie, appelant tous les professionnels des médias à «faire face à ces campagnes haineuses et acharnées ciblant la sécurité et la souveraineté de l'Algérie». Pour sa part, l'Académie de la jeunesse algérienne a condamné «dans les termes les plus forts» la résolution du Parlement européen, soulignant que cette démarche reflète «une mentalité coloniale honnie qui tente d'imposer une tutelle aux Etats souverains».

R.N.

FLN :

**Impératif de réussir
l'opération de
renouvellement par
moitié des membres
du Conseil
de la nation**

Le bureau politique du parti du Front de libération nationale (FLN) a tenu, lundi, une réunion consacrée à la définition des procédures relatives aux élections de renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation prévues pour le mois de mars prochain, soulignant l'importance du succès de cette opération, à raison de son communiqué du parti. Selon la même source, la réunion, présidée par le secrétaire général (SG) du parti, Abdelkrim Benmbarek, a porté sur «l'évaluation des résultats de l'opération de restructuration en sus de la définition des procédures relatives au renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation ainsi qu'à la désignation des superviseurs chargés du suivi de l'opération au niveau des wilayas».

Dans le même contexte, le bureau politique a arrêté «la liste des superviseurs des wilayas chargés de suivre cette opération, à raison de deux superviseurs par wilaya», souligne le communiqué.

A cette occasion, le bureau politique a rappelé l'importance de l'opération de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, soulignant «la nécessité de mobiliser tous les cadres et instances du parti pour assurer son succès».

Il a également exprimé sa «satisfaction quant aux résultats positifs du renouvellement des structures qui a atteint un stade avancé», conclut la même source.

R.N.

RENFORCER LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SCIENTIFIQUE :

Lancement des travaux préparatoires de la 12^e session algéro-russe

Les travaux de la réunion d'experts préparatoire de la 12^e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, prévue jeudi prochain, sous la coprésidence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, et du vice-Premier ministre russe, M. Dmitry Patrushev, ont débuté hier à Alger.

PAR LAKHDARI BRAHIM



L'ouverture de cette réunion préparatoire a été coprésidée par le directeur général Europe au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Toufik Djouama, et le directeur du Département du développement de la coopération bilatérale au ministère du Développement économique de la Fédération de Russie, M. Pavel Kalmychek, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Russie, M. Boumédiène Guennad, du chargé d'affaires à l'ambassade de Russie, M. Alexey Kotcheshkov, ainsi que de cadres et d'experts représentant divers départements ministériels, organismes et entreprises des deux parties.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux, M. Djouama a indiqué que cette session s'inscrivait dans le cadre du «renforcement du dialogue et de la concertation de haut niveau entre les deux pays, de la consolidation du cadre de coopération bilatérale et du raffermissement des liens entre les entreprises algériennes et

russe». L'organisation de cette rencontre intervient dans «un contexte bilatéral très positif caractérisé par une dynamique ascendante dans les relations bilatérales, à travers les mesures importantes prises ces dernières années par l'Algérie et la Russie, grâce à notre engagement commun à raffermir nos relations bilatérales prometteuses, sous la conduite des Présidents Abdelmadjid Tebboune et Vladimir Poutine», a-t-il souligné.

Cette session représente une «nouvelle opportunité pour consolider les fondements de la coopération bilatérale et approfondir la coopération économique et technique dans plusieurs domaines d'intérêt commun», a ajouté M. Djouama.

Il a, par là même, rappelé la Déclaration de partenariat stratégique approfondi signée par les présidents des deux pays, lors de la visite officielle effectuée, en juin 2023 en Russie, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, laquelle, a-t-il dit, a «insufflé un nouvel élan aux relations bilatérales, leur conférant une dimension

stratégique plus profonde». Partant de cette volonté ancrée d'établir un partenariat mutuellement bénéfique, M. Djouama a invité les entreprises russes à investir en Algérie et à tirer parti des opportunités qu'offre la nouvelle loi sur l'investissement, ainsi que des mesures incitatives prises par les autorités afin d'encourager les investissements étrangers directs, soulignant que l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine fait du pays «une porte d'entrée idéale pour le marché africain».

De son côté, le directeur du Département du développement de la coopération bilatérale au ministère russe du Développement économique, M. Pavel Kalmychek, a réaffirmé la volonté de son pays «d'approfondir la coopération bilatérale et d'étendre les domaines de partenariat avec l'Algérie à plusieurs secteurs économiques, scientifiques et culturels», rappelant que «l'Algérie est l'un des principaux partenaires de la Russie et un pays important en Afrique».

Il a également fait état d'importantes

opportunités pour élargir le dialogue et la coopération avec l'Algérie, mettant en avant «l'intérêt que portent les entreprises russes à l'investissement en Algérie et à la signature d'autres accords dans plusieurs domaines économiques afin d'augmenter le volume des échanges entre les deux pays». Le responsable russe a en outre souligné l'importance de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre les universités russes et algériennes, précisant que son pays était disposé à étendre cette coopération à travers des accords entre les universités pour accueillir des étudiants et des chercheurs. Les participants à cette réunion préparatoire se pencheront, deux jours durant, sur l'évaluation de la mise en œuvre des décisions issues de la 11^e session de la Commission mixte tenue à Moscou les 25 et 26 octobre 2023.

Des groupes de travail seront formés pour examiner et discuter de plusieurs dossiers et propositions de coopération et de partenariat, ainsi que des moyens de renforcer et de diversifier cette coopération.

Les deux parties œuvrent à renforcer les relations de coopération et de partenariat et les investissements bilatéraux dans les secteurs de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, du Commerce, de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines, des Finances, des Transports, des Travaux publics et des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Urbanisme, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Éducation, de la Poste et des Télécommunications, de la Santé, du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que de l'Environnement.

Les travaux de cette session seront sanctionnés par la signature d'un procès-verbal définissant une feuille de route commune pour la coopération économique, commerciale, scientifique et technique entre les deux pays.

L.B.

MÉDIA :

Le mauvais traitement réservé aux Algériens dans les aéroports français dénoncé par la presse nationale

Le mauvais traitement réservé aux voyageurs algériens dans plusieurs aéroports français a été dénoncé par des titres de la presse nationale, le qualifiant de «démarche punitive», orchestrée par le ministre français de l'Intérieur.

«Hier (mardi), des voyageurs algériens, munis de visas en règle, ont subi un calvaire à leur arrivée aux aéroports français, notamment à Paris. À l'origine de cette démarche punitive, se cache Bruno Retailleau», le ministre français de l'Intérieur, a écrit le quotidien *El Moudjahid* dans son commentaire, sous le titre «ce ministre est cynique».

Pour le journal, «à l'origine de cette démarche punitive, se cache Bruno Retailleau, figure haineuse et agitée»,

soulignant que «par sa rhétorique, il orchestre une politique d'humiliation visant directement les Algériens».

À cet effet, le journal a souligné que «ce traitement scandaleux, n'est rien d'autre qu'une manifestation de son racisme latent et de son acharnement maladif contre l'Algérie», rappelant que «depuis sa nomination au poste de ministre de l'Intérieur, il a fait des attaques contre l'Algérie, un fonds de commerce pour sa promotion politique (...) pour plaire à l'extrême droite».

Sous le titre «La bassesse nommée Retailleau», *Le Soir d'Algérie* a relevé que «ce mauvais traitement qui s'apparente à une démarche punitive est œuvre du haineux et de l'agité Retailleau».

«Dans un contexte de l'algérophobie au sein d'une partie de la classe politique et des médias français, certaines sources à Alger n'hésitent pas à faire la relation avec la volonté des services du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau d'augmenter encore plus les tentions déjà importantes entre les deux pays».

De son côté, le quotidien *El Watan* s'est contenté de rapporter les témoignages des passagers algériens lesquels «désapprouvent le comportement de la PAF française», notant que cet «incident intervient alors que les appels pour le durcissement dans l'obtention de visas pour les Algériens se multiplient de l'autre côté de la Méditerranée».

Pour sa part, le journal *Al Khabar* a

illustré sa Une avec une photo du ministre français de l'Intérieur sous le titre «Retailleau...ministre de la haine et hostile à l'Algérie».

Il a écrit dans son commentaire que ce ministre aurait dû assumer ses responsabilités et ses errements après le revers qu'il a subi suite à l'échec d'expulser vers l'Algérie un influenceur. Le même journal a fait observer que ce ministre n'en est pas à sa première déconvenue, estimant qu'il y en aura d'autres à l'avenir.

D'autres médias ont abordé cette question à l'instar du journal *Echourouk* qui a titré son article: «Une vengeance ignoble des Algériens!».

R.N.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Installation
de la Commission
nationale de
préparation de la
saison estivale 2025**

La Commission nationale de préparation de la saison estivale 2025 a été installée lors d'une réunion présidée par le chargé de la gestion du Secrétariat général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Charaf Eddine Boudiaf, indique mardi un communiqué du ministère.

Tenue lundi par vidéoconférence en présence des walis des quatorze wilayas côtières, la réunion a permis d'établir le programme des préparatifs en prévision de la saison estivale 2025, et ce, dans le cadre des «efforts des pouvoirs publics visant à réunir toutes les conditions à même de garantir le bien-être et le confort des estivants», précise le communiqué. A cette occasion, «le bilan de la saison estivale 2024 a été présenté, ainsi que des propositions pour pallier les insuffisances enregistrées et garantir le bon déroulement de la saison estivale 2025», ajoute la même source.

Lors de la rencontre, l'accent a été mis sur «l'importance de la participation des secteurs concernés aux préparatifs de la saison estivale».

Les walis des wilayas côtières ont été invités à prendre les dispositions nécessaires pour entamer les préparatifs sur le terrain, à travers l'activation des comités locaux, en veillant à «corriger les lacunes relevées la saison dernière», notamment en matière d'aménagement des plages pour améliorer la qualité des services fournis aux estivants et garantir l'accès gratuit aux plages.

La Commission nationale de préparation de la saison estivale 2025 est composée de représentants de 19 départements ministériels concernés par la gestion du dossier de la saison estivale, du Service national des garde-côtes, des corps de sécurité (Gendarmerie nationale et Sûreté nationale), de la Direction générale de la Protection civile et de la Direction générale des Douanes, note le communiqué.

TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

**16 février, date limite de dépôt
des dossiers de retraite**

Le ministère de l'Éducation nationale a levé le voile sur le délai limite de dépôt des dossiers de retraite.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, les enseignants qui envisagent de faire valoir leurs droits à la retraite sont invités à se manifester rapidement. Les directions de l'éducation des wilayas ont annoncé que la période pour déposer les demandes de retraite ou de mutation déjà en cours depuis dimanche dernier, s'attelle jusqu'au 16 février 2025. A noter que cette année, toutes les démarches doivent être effectuées en ligne via la plateforme numérique du ministère de l'Éducation nationale. Cette procédure permet aux autorités éducatives de mieux planifier les affectations et de garantir une continuité pédagogique. Elle permet également aux enseignants de faire valoir leurs droits

dans les meilleures conditions. Tout dossier déposé hors de ce système ne sera pas pris en compte. Pour bénéficier de la retraite, les enseignants doivent atteindre l'âge de 60 ans au plus tard le 31 août 2025. Les autres catégories de personnel de l'éducation sont également concernées par cette procédure, mais les modalités peuvent varier. Outre les demandes de retraite, les enseignants peuvent également soumettre des demandes de mutation à l'intérieur ou à l'extérieur de leur wilaya. Les modalités pour chaque catégorie de personnel (enseignants, inspecteurs, administratifs...) sont précisées dans les communiqués des directions de l'éducation. Les autorités éducatives insistent sur l'importance de respecter les délais impartis. Il faut dire, à ce propos, que la question de départ à la retraite pèse lourd pour le secteur de l'éducation nationale qui souffre encore de la saignée enregistrée ces dernières années en raison de l'annulation de la retraite anticipée et sans condition d'âge. Ceci a

poussé le même département à recourir, à maintes reprises, à des opérations de recrutements (externes ou à travers sa plateforme numérique), mais qui n'ont pas, malheureusement, jusqu'à présent permis de combler le manque provoqué par ces départs massifs en retraite.

Il convient de noter qu'avant la mise en place de la plate-forme numérique, le salarié était tenu de se munir d'un ensemble de documents de base importants, notamment le procès-verbal de la première installation lors de l'entrée en fonction et le document « Total services », qui précise et met en évidence le parcours professionnel de la personne concernée depuis son entrée en fonction, étant donné que l'employé a peut-être exercé dans d'autres secteurs et, dans ce cas, il est obligé de présenter des certificats de travail prouvant ses performances professionnelles dans d'autres institutions afin que soient comptées ses années de travail pour la retraite.

I. A.

DIASPORA ALGÉRIENNE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

La prise en charge doit être correcte

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La diaspora algérienne vivant à l'étranger va bénéficier d'un programme destiné à prendre en charge toutes les doléances. Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger Sofiane a dévoilé la nouvelle feuille de route sur ce dossier.

Lors de son audition récente au parlement algérien, Sofiane Chaïb a estimé que la nouvelle politique soutenue par le Président de la République consiste « à la protection de la diaspora algérienne et sa mobilisation dans le processus de développement en Algérie ». Au niveau de la protection, le Secrétaire d'Etat évoque « la création de cellules de crise pour surveiller de manière proactive la situation des ressortissants dans les pays à risque » en ajoutant que ces dispositifs visent également « à anticiper les répercussions potentielles sur la communauté nationale en assurant une réponse rapide et efficace en cas d'urgence ». Un tel objectif a été atteint vu que certains pays connaissant un regain de tension et conflits, placent l'Algérie à mieux identifier ces foyers de

tension. Dans ce cadre, le responsable de ce département a effectué tout dernièrement une visite en Italie pour coordonner avec les 13 consuls dans l'espace européen les nouvelles mesures qui doivent prendre en charge toutes les doléances de la communauté et d'identifier les obstacles et les moyens de les résoudre.

Contrairement à ces prédécesseurs, l'actuel Secrétaire d'Etat privilégie « les rencontres directes avec les membres de la communauté nationale à l'étranger et de hisser un dialogue permanent afin de permettre à cette communauté de s'inscrire dans le nouveau cadre de développement sur tous les fronts ».

Les actions qui sont à entreprendre de manière pratique consistent à prendre en charge rapidement le renouvellement des passeports à travers les plates-formes numériques disponibles sur le site des consulats en Europe. Sofiane Chaïb a rappelé aux députés « l'importance de la participation de la communauté algérienne de l'étranger aux projets économiques et d'investissement ». Concrètement, il s'ag-

it des domaines d'excellence dont notamment ceux de l'industrie, les nouvelles technologies, l'entreprenariat et les finances. Les hommes d'affaires issus de l'émigration bénéficient au même titre que les nationaux des allègements fiscaux pour créer leurs entreprises. Rappelons également que les membres de la communauté nationale de l'étranger jouissent du droit de souscrire aux quotas de loge-

ments en Algérie, l'élargissement au système de retraite, la réduction sur les prix des billets dans le transport aérien. Outre ces acquis qui ont été obtenus, Sofiane Chaïb reconnaît « l'importance des espaces de dialogue qui vont se poursuivre à travers d'autres visites selon l'implantation de la communauté algérienne ».

F. A.



INDUSTRIE:

Accompagner les opérateurs économiques et élaborer une stratégie nationale aux contours clairs

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb a mis l'accent, lundi à Tipasa, sur la mobilisation de ses services pour accompagner les opérateurs économiques et lever tous les obstacles rencontrés par ces derniers, notamment en ce qui concerne l'octroi des accréditations nécessaires à l'exercice de leur activité et à l'entrée en phase de production, soulignant les efforts du ministère en vue d'élaborer une stratégie industrielle nationale aux contours clairs.

PAR ROSA CHAOUI

Animant une conférence de presse au terme de sa visite de travail dans les wilayas d'Alger et de Tipasa, le ministre a indiqué que «les portes du ministère sont ouvertes aux opérateurs économiques, d'autant que des réunions hebdomadaires sont organisées pour écouter leurs préoccupations et propositions afin d'élaborer une stratégie industrielle nationale aux contours clairs», ajoutant que ses services «sont mobilisés pour accompagner les opérateurs et lever tous les obstacles, notamment en ce qui concerne les accréditations nécessaires à l'exercice de leur activité et à l'entrée en phase de production».

Dans ce cadre, le ministre a appelé les opérateurs des différentes filières industrielles à s'organiser et à travailler au sein de clusters professionnels pour promouvoir le tissu économique national, relevant l'importance de travailler en groupe au



sein d'une même filière industrielle afin de réaliser un bond qualitatif et d'atteindre les objectifs escomptés, notamment en matière de protection de la production nationale et de réduction de la facture des importations.

Concernant l'industrie pharmaceutique, le ministre a assuré que l'Algérie avait obtenu des résultats «très satisfaisants», notamment dans le domaine des médicaments anticancéreux, précisant que le ministère soutient et accompagne toute initiative visant à «atteindre l'indépendance en matière de sécurité sanitaire, notamment pour les produits sensibles, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la sécurité sanitaire».

S'agissant du système de suivi et de traçabilité pharmaceutique, lancé lundi, dans l'unité de production du Groupe «Saidal» à Cherchell, permettant de suivre les produits pharmaceutiques dès la phase de production, jusqu'à leur distribution dans les pharmacies et au consommateur, le ministre a souligné qu'il permettra également de conférer davantage «de transparence à la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique», estimant que la numérisation est le premier outil de répression des différents phénomènes, tels que la spéculation et

la contrefaçon des produits pharmaceutiques. Outre ce système, qui sera généralisé à l'ensemble des unités de production, M. le ministre a évoqué le lancement d'un autre système, en collaboration avec le ministère de la Santé, celui de la sérialisation des médicaments, permettant la numérisation des vignettes et l'identification du médicament, grâce à son numéro de série, ainsi que de l'acheteur, au niveau des pharmacies.

Lors de sa visite dans la wilaya de Tipasa, le ministre qui était accompagné du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, du wali de Tipasa et du président-directeur général du Groupe Saidal, a inspecté l'unité de production du Groupe «Saidal», ainsi que le «Groupe Santé», qui est une entreprise pharmaceutique privée.

A noter que le ministre avait effectué une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, en compagnie du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la Production pharmaceutique et du wali d'Alger, Abdennour Rabehi pour s'enquérir de nombre d'établissements du secteur.

R.C.

ASSURANCE:

Signature d'une convention cadre entre la CNMA et la NESDA

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) et l'Agence nationale de développement et d'appui de l'entrepreneuriat (NESDA), ont signé, hier à Alger, une convention cadre de partenariat et d'assurance, selon un communiqué de la CNMA.

La convention vise à «encourager les jeunes startups en matière d'entrepreneuriat et la création des activités, notamment celles en relation avec le secteur agricole», lit-on dans le com-

muniqué.

Elle «s'aligne avec la stratégie du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche pour le développement du secteur, et permettra à la CNMA de faire valoir sa plus-value pour la mise en place d'un environnement favorable à la pérennisation et au développement de l'activité des jeunes porteurs de projet dans le cadre du dispositif de la NESDA».

Cette démarche s'inscrit dans la vision de la CNMA «en tant qu'assureur Conseil, notamment dans la prévention et la gestion des risques», poursuit le communiqué.

La signature a eu lieu au siège de la CNMA à Alger, par son directeur général, Cherif Benhabiles, et le directeur général de la NESDA, Bilel Achacha.

R.N.

GRÂCE À L'ESSOR DE LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE :

L'Algérie prévoit une croissance économique de 3,4 % en 2025

Dans sa dernière publication parue en janvier de cette année, la Banque mondiale a présenté de nouvelles prévisions de croissance économique pour les pays du monde, y compris l'Algérie.

Selon le document consulté par le MIDI LIBRE, les prévisions de la Banque mondiale indiquent que l'Algérie enregistrera un taux de croissance économique estimé à 3,4 % et 3,3 % respectivement pour les années 2025 et 2026, avec une augmentation de 0,3 % et 0,2 % par rapport à l'année 2024.

En 2023, l'Algérie a réalisé un taux de croissance remarquable de 4,1 %, en raison de l'augmentation significative de la production de pétrole et de gaz, liée à la hausse de la demande mondiale pour ces deux matières, ainsi que des progrès réalisés dans d'autres secteurs de production.

VERS UNE COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE ET L'EUROPE :

L'Arabie saoudite veut rejoindre le corridor de l'hydrogène vert

L'Arabie saoudite a entamé des négociations sérieuses et avancées avec l'Italie pour rejoindre le projet du corridor de l'hydrogène vert, dont l'Algérie est l'un des principaux acteurs en tant que pays fournisseur.

L'unité de recherche «Energy Research» a révélé que l'Arabie saoudite mène des discussions avec des pays européens pour adhérer à ce projet stratégique, qui a vu, la semaine dernière, la signature d'une déclaration conjointe d'intentions politiques concernant le projet du South2 Corridor (corridor de l'hydrogène sud), entre l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne.

Selon la même source, l'Arabie Saoudite souhaite rejoindre ce projet pour exporter de l'hydrogène vert du royaume vers les pays européens via ce corridor. L'hydrogène vert sera transformé en ammoniac liquide, puis expédié par de gigantesques porte-conteneurs, comme le gaz naturel liquéfié (GNL), ou converti en hydrogène liquide à une température de (-253) degrés Celsius et transporté par des navires.

R.N.

FAYÇAL BENTALEB :

« Les indicateurs "positifs" du secteur de l'emploi en 2024 confirment le dynamisme de l'économie nationale »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a assuré, lundi à Aïn-Defla, que les indicateurs "positifs" du secteur de l'emploi durant l'année 2024 sont une confirmation de la dynamique économique en cours en Algérie.



Les indicateurs "positifs" en matière de demandes, d'offres d'emploi et de placements enregistrés en 2024, à l'échelle nationale, sont "des indices témoignant de la dynamique économique en Algérie, qui est actuellement à un stade de relance économique", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail à Aïn-Defla.

M. Bentaleb a ajouté que ces indicateurs sont "une confirmation que l'Algérie est sur la bonne voie pour construire une économie forte, une économie garante de l'autosuffisance

et de l'autonomie". Selon le ministre, le secteur de l'emploi a enregistré une baisse de 9% dans les demandes d'emploi en 2024, comparativement à 2023, soit 2.762.500 de demandes d'emploi enregistrées en 2024 contre 3.021.142 demandes l'année d'avant. La même période (2024) a, également, vu l'enregistrement d'une hausse de 11% dans les offres d'emploi, parallèlement à une augmentation de 19% dans les placements dits classiques et de 51% dans les placements en allocation chômage, selon les chiffres fournis par le ministre. Durant cette visite à Aïn-Defla, M.

Bentaleb a procédé à la signature d'une convention de partenariat relative au système des grands comptes, entre la société Elsewedy Cables Algeria, active dans la zone industrielle, et l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

Il a, également, supervisé l'entrée en service du siège de l'annexe locale de l'emploi, outre l'inauguration du siège de l'agence de wilaya de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) dans la ville de Khemis Miliana.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Inauguration à Alger d'une unité de production de médicaments anticancer

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a inauguré, lundi à Rahmania (Alger), une unité de production de médicaments anticancer relevant de la société "El Kendi" spécialisée dans l'industrie pharmaceutique, filiale de la multinationale MS Pharma.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, du wali d'Alger, Abdennour Rabei, et du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Zouhaier Nasri.

D'un investissement de sept millions de dollars, cette structure, qui entrera

immédiatement en production et disposant d'une capacité de production de cinq millions d'unités/an, est à même de générer trente postes d'emploi directs, selon les explications fournies à cette occasion.

Par ailleurs, il est prévu que 25 produits soient développés dans les trois prochaines années, dont huit en cours de production, d'un taux d'intégration estimée à 90%.

Cette démarche vise à garantir une prise en charge sanitaire de haute qualité aux patients algériens et de minimiser la dépendance aux médicaments importés. L'entreprise ambitionne même d'exporter ses produits vers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, selon la même source.

Dans un communiqué distribué à la presse, le président-directeur général du Groupe MS Pharma, Kalle Kand, a affirmé que "la nouvelle unité permettra de répondre aux besoins croissants des patients et contribuera au développement de l'industrie pharmaceutique dans le pays".

De son côté, le directeur général par intérim de la société El Kendi, Karim Mekri, a précisé que la structure "a été conçue conformément aux normes internationales, tout en se basant sur la sécurité des employés et la protection de l'environnement. Elle est également dotée d'équipements de pointe et de mesures pour garantir la sécurité des employés et réduire l'impact environnemental".

SONATRACH

Hachichi examine les moyens de relancer et de développer le partenariat avec le DG de la compagnie norvégienne "DNO"

Le président-directeur général (P.-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, lundi au siège de la Direction générale, le directeur général de la compagnie norvégienne "DNO", Christopher Spencer, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué du Groupe.

Les deux parties ont examiné les voies et moyens de relancer et de développer le partenariat dans les domaines de l'exploration, du développement et de la production d'hydrocarbures en Algérie, précise la même source. Lors de cette rencontre, la délégation de la compagnie norvégienne a exprimé son souhait d'établir des relations de coopération étroites avec Sonatrach, cette dernière étant un partenaire important dans les activités amont tant au niveau national qu'international, et une entreprise de confiance dans la chaîne de valeur des hydrocarbures à l'échelle mondiale. Créée en 1971, la Société norvégienne "DNO" est spécialisée dans le domaine de l'exploration et de la production du gaz et du pétrole. Elle active dans la région du Moyen-Orient, en Mer du Nord et en Afrique de l'Ouest et tend à étendre ses activités en Algérie, ajoute le communiqué.

AUTOMOBILE

Une délégation de Volkswagen bientôt en Algérie

Une délégation du géant allemand de l'automobile Volkswagen prévoit de se rendre en Algérie en février prochain pour étudier les possibilités de fabrication locale et un éventuel retour sur le marché algérien. Cette visite intervient après la récupération par l'État du site de production de Relizane, précédemment géré par une filiale du groupe, dans le cadre des efforts de lutte contre la corruption et de relance du secteur automobile. Lors de cette visite, la délégation groupe Volkswagen examinera les capacités de production et de sous-traitance locales, a fait savoir Rachid Bakhchi, président de la Bourse de la sous-traitance et du partenariat de l'Ouest (BSTPO), dans des déclarations à Echourouk Online. Selon lui, la délégation rencontrera également des responsables algériens pour s'informer sur les réformes récentes mises en place pour développer l'industrie automobile. Pour rappel, Volkswagen avait officialisé son départ du marché algérien en 2021. Le groupe allemand avait notifié à son partenaire local, le groupe Sovac, la rupture de toute relation commerciale. La condamnation du patron de Sovac Mourad Oulmi avait compliqué la situation de l'entreprise et de l'usine de montage des véhicules Volkswagen, implantée dans la wilaya de Relizane. Par la suite, la possibilité de reprise a été touchée en 2020 par la décision du Gouvernement algérien d'annuler le système préférentiel d'importation de kits SKD / CKD pour le montage automobile. En novembre 2022, l'Algérie a fixé de nouvelles conditions régissant l'activité de construction automobile. Actuellement, seul le constructeur italien Fiat, relevant du groupe automobile Stellantis, s'est conformé au nouveau cahier des charges, en lançant une usine de production de voitures à Oran depuis décembre 2023.

Incontinence urinaire : elle peut cacher un problème de santé plus grave

D'après une étude parue dans le numéro de janvier, la revue scientifique "Menopause", souffrir fréquemment d'incontinence urinaire et de fuites est associé à un risque plus grand de handicap. On nous explique.

C'est quoi l'incontinence urinaire

L'incontinence urinaire se traduit par une perte accidentelle ou involontaire d'urine par l'urètre. Ce trouble va considérablement altérer le quotidien des femmes victimes : quelques gouttes d'urine ou l'envie fréquente d'uriner suffisent à compromettre leur qualité de vie. Selon un sondage, deux tiers des femmes souffrent actuellement de fuites urinaires. Pour beaucoup, la situation est intenable et peut favoriser la dépression. En effet, 9 femmes sur 10 âgées de plus de 40 ans indiquent que leur incontinence urinaire a un sérieux impact sur leur vie quotidienne et une sur 10 explique que ce trouble l'a menée à la dépression.

L'incontinence urinaire est associée au handicap

D'après une étude parue dans le numéro de janvier la revue scientifique Menopause par ailleurs, souffrir fréquemment d'incontinence urinaire et de fuites est associé à un risque plus grand de handicap. "Souvent, les symptômes de l'incontinence urinaire sont ignorés jusqu'à ce qu'ils deviennent gênants ou limitent des activités physiques ou sociales", a réagi dans un communiqué de presse l'une des autrices de l'étude, la psychiatre américaine Sheila Dugan. Elle poursuit : "Parce que cette étude suggère que l'incontinence urinaire est associée au handicap, explorer les options de traitement au cours des stades précoces pourrait aider à diminuer la probabilité de cette éventualité chez les femmes de 50 ans."

L'incontinence urinaire affecte de nombreuses femmes à un moment de leur vie, précise la chercheuse. Certaines femmes souffrent de fuites urinaires lorsqu'elles éternuent ou lorsqu'elles toussent, ce qui s'appelle l'incontinence urinaire de stress. "Quand on éternue ou qu'on tousse, il y a une pression mécanique venant du ventre qui agit sur le sphincter et entraîne des fuites. D'autres souffrent d'une incontinence dite d'urgence, qui correspond à une irrésistible envie d'uriner, comme lorsque l'on approche des toilettes. Certaines femmes connaissent les deux types d'incontinence : on appelle cela l'incontinence mixte. "Nous avons découvert que l'incontinence urinaire



mixte est le type d'incontinence le plus corrélé au handicap, tout comme l'incontinence quotidienne et l'incontinence massive".

Incontinence : elle peut cacher un problème de santé plus grave

D'après une étude parue dans le numéro de janvier la revue scientifique "Menopause", souffrir fréquemment d'incontinence urinaire et de fuites est associé à un risque plus grand de handicap. On vous explique.

Incontinence urinaire : quelle rééducation ?

La rééducation du périnée est le premier traitement prescrit en cas d'incontinence d'effort. Elle peut aussi être utile dans les cas d'impériosité, aussi appelée urgenturie. "Trois techniques sont utilisées dans ce type de rééducation", explique Max-Claude Cappelletti, kinésithérapeute spécialisé.

"La méthode manuelle permet, grâce à un toucher vaginal ou rectal, d'évaluer et contrôler les contractions du périnée. L'électrostimulation consiste à introduire dans le vagin ou le rectum, pour les hommes, une sonde munie de deux électrodes dans lesquelles passe un courant électrique de très faible intensité adapté au tissu vaginal ou anal. Le but est double : d'une part, faire ressentir au patient la contraction du muscle afin de bien le localiser, et, d'autre part, tonifier les fibres musculaires."

15 solutions contre les fuites urinaires

L'incontinence urinaire touche 2,5 millions de femmes entre 45 et 65 ans. En cause : l'altération des fonctions des muscles du périnée à la ménopause. Heureusement, ce n'est pas une fatalité. Quinze solutions pour l'éviter ou en venir à bout !

Incontinence : évitez le café, les épices...

La caféine, la théine, l'éthanol de l'alcool, les épices... Tous irritent la vessie. Conséquence, ils entraînent des envies ne correspondant pas à un besoin physiologique réel. Des envies qui entraînent, à terme, une atrophie des muscles de la vessie (forcément, elle n'est plus utilisée) et une incontinence urinaire.

Évitez les charges lourdes

Porter des charges lourdes au quotidien, des sacs de courses par exemple, peut entraîner des douleurs de dos ou lombalgies. Mais pas seulement ! Le bassin, qui est en contact direct avec les lombaires, supporte la charge lui aussi, d'où une distension mécanique régulière qui affaiblit le plancher du périnée et peut entraîner une incontinence urinaire. Un conseil : pour éviter de trop forcer, pensez au cabas !

Attention aux talons hauts

Porter des talons hauts sollicite inuti-

lement les lombaires, ce qui affaiblit, en raison du déséquilibre staturo-pondéral, toute la colonne vertébrale. Conséquence, une sollicitation inadéquate des muscles abdominaux pour éviter que le bassin ne bascule en arrière, une compression de la vessie... donc des dysfonctionnements urinaires.

Gare aux kilos en trop !

Le surpoids favorise l'incontinence. Mais plus qu'un surplus pondéral général (défini grâce au calcul de l'IMC, indice de masse corporelle), il faut surveiller son périmètre abdominal. Un excès d'adiposité autour de la taille limite les mouvements et le maintien de la musculature abdominale, d'où un déséquilibre au niveau de la colonne vertébrale, une augmentation de la pression sur les lombaires et le plancher de la vessie, puis, à terme, des dysfonctionnements urinaires.

Il faut boire !

S'hydrater correctement (1,5 litre par jour sous forme d'eau, de café, de thé, de potage...) permet à la fois de prévenir et de contrer l'incontinence. Pourquoi ? Parce que boire suffisamment permet d'évacuer toutes les toxines consommées lors des repas, mais aussi, et surtout, d'entraîner, de renforcer chaque jour et de maintenir en forme ses muscles périnéaux et vésicaux.

Ménager sa vessie

Ménagez votre vessie ! Parce qu'elle est constituée d'une paroi musculaire, le détrusor, l'organe ne doit être sollicité qu'à bon escient sous peine

Booster son transit

La constipation accroît les risques d'incontinence urinaire et les aggrave. Qu'elle résulte d'une alimentation trop pauvre en fibres, d'une prédisposition génétique, d'une anomalie morphologique au niveau du côlon ou d'une maladie chronique digestive, la constipation pèse sur les muscles abdominaux et le plancher pelvien. Ce dernier, sollicité à tort, finit presque toujours par présenter des dysfonctionnements. Si un régime riche en fruits et légumes et une hydratation efficace ne suffisent pas à booster votre transit, consultez un gastroentérologue.

Arrêter le tabac !

Le tabac provoque une toux chronique à l'origine de l'augmentation de la pression abdominale, ce qui affaiblit les fibres musculaires de la vessie et son efficacité. Mais ce n'est pas tout : la nicotine a un effet anti-oestrogénique qui altère directement le collagène des tissus de soutien non musculaires et favorise l'affaissement de l'organe. Enfin, fumer irrite la vessie, d'où de fausses envies (ou impériosités) donc, à terme, des dysfonctionnements et des cancers souvent très difficiles à vaincre.



de dysfonctionnements. Exemple : évitez d'uriner par précaution avant les longs trajets... C'est une mauvaise habitude. L'organe, qui n'a plus à fournir d'effort pour retenir les urines, développe alors moins de fibres musculaires, au risque de ne plus pouvoir faire face en cas de réelle urgence ! A l'inverse, il faut aussi éviter de se retenir trop souvent. Cela entraîne un développement anormal du détrusor et rend la vessie incontrôlable...

La rééducation périnéale

La rééducation peut permettre de contrer, voire de vaincre, l'incontinence urinaire de l'effort, forme d'incontinence qui survient lors d'une activité physique ou d'un éclat de rire (sous la pression abdominale, et en l'absence d'un plancher pelvien suffisamment efficace, le sphincter laisse alors passer quelques gouttes d'urine). Mais attention, pour être efficaces, les séances qui permettent de muscler le pelvis et de mieux contrôler la musculature du périnée doivent être régulières. Il existe différentes méthodes : le bio-feedback, l'électro-stimulation, les thérapies comportementales, les exercices de musculation...

Les anticholinergiques

Les anticholinergiques sont efficaces dans le traitement des incontinen-

ces par impériosité, c'est-à-dire liées aux contractions anarchiques du détrusor, le muscle de la vessie (on parle d'instabilité vésicale). Ces médicaments diminuent la fréquence des envies, puis le volume des fuites urinaires diurnes, voire nocturnes. Ils doivent être prescrits sur une durée assez longue afin de pouvoir juger de leur efficacité. En cas de bons résultats, leur prise peut être prolongée de manière indéterminée. A noter : ces molécules peuvent avoir des effets secondaires tels que la constipation ou la sécheresse buccale.

La technique de la bandelette

La technique de la bandelette est une solution chirurgicale particulièrement efficace. Elle s'adresse aux patientes gênées au quotidien, qui ne veulent plus entendre parler de protections absorbantes ou pour qui les médicaments sont inefficaces en cas d'incontinences d'effort (due à la pression que les rires, l'exercice physique ou la constipation exercent sur le sphincter). **Principe** : le chirurgien introduit sous anesthésie locale une bandelette de polypropylène (tissu autoagrippant) qui soutient le canal allant de la vessie vers l'extérieur. L'intervention dure environ 30 minutes. L'hospitalisation ne dépasse pas 48 heures.

Le sphincter artificiel

En cas d'échec de la pose de bandelette sous-urétrale, l'urologue peut

proposer l'implantation d'un sphincter urinaire artificiel. Idéalement, cette technique s'adresse aux femmes présentant une incontinence d'effort sévère. L'implant simule le fonctionnement normal du canal en ouvrant et fermant l'urètre par autocontrôle du patient.

Inconvénients : les résultats sont satisfaisants dans 85 % des cas mais il faut changer l'implant en moyenne tous les 10 ans.

En pratique : l'intervention est réalisée sous anesthésie générale. La durée d'hospitalisation est de 4 à 5 jours en moyenne. Mais attention, le canal artificiel n'est activé qu'après 4 à 6 semaines. Une seconde hospitalisation d'une journée s'impose pour l'activer et apprendre à l'utiliser. Incontinence : les hommes aussi ! L'incontinence urinaire concerne aussi beaucoup d'hommes... de plus de cinquante ans. Un million de Français sont touchés ! En cause le plus souvent : l'adénome de la prostate, c'est-à-dire l'augmentation du volume de cette glande qui communique avec les voies urinaires.

Les médecins conseillent en général :

1- Des extraits de plantes anti-inflammatoires et anti-oedémateux, qui n'ont pas d'effets secondaires, mais dont l'efficacité est inconstante.
2- Des alpha bloquants, très efficaces, mais à l'origine de chutes de

tension, maux de tête, vertiges et malaises.
3- Des inhibiteurs de la 5-alpha-réductase qui diminuent le volume de la prostate mais aussi la libido et les érections durant le traitement.

Les fuites urinaires peuvent-elles indiquer un problème plus grave ?

Tout d'abord il faut savoir qu'il existe deux types principaux de fuites urinaires : l'incontinence d'effort survient lors d'activités physiques telles que la toux, l'éternuement, ou l'exercice, et est généralement due à un affaiblissement des muscles pelviens. En revanche, l'incontinence par impériosité se manifeste par une envie soudaine et irrésistible d'uriner, souvent associée à des contractions involontaires de la vessie. Certaines personnes subissent les deux à la fois. Chez l'homme, l'incontinence peut être un symptôme d'Alzheimer ou de Parkinson. Les cystites, les cancers de la vessie ou un rétrécissement de l'urètre peuvent aussi être les causes de l'incontinence.

Si vos fuites urinaires sont persistantes, vous ne devez surtout pas hésiter à consulter votre médecin pour établir si cela vient d'une maladie grave ou non. Ensuite votre médecin pourra vous aider à trouver des solutions pour contrer ces fuites gênantes. Il n'y a aucune honte à avoir, la santé avant tout.

Comment soulager les douleurs de rhumatisme inflammatoire ?

Souvent difficile à diagnostiquer, le rhumatisme inflammatoire est une maladie chronique qui provoque des douleurs articulaires.

Les femmes seraient plus touchées que les hommes. Retour sur cette maladie articulaire qui peut toucher tous les âges.

C'est quoi les maladies du rhumatisme psoriasique et articulaire ?

Le rhumatisme psoriasique est un rhumatisme inflammatoire. Le terme "psoriasique" s'emploie lorsque les douleurs inflammatoires sont chroniques. Ces douleurs se ressentent au repos, et en général la nuit. Le rhumatisme articulaire est une maladie qui à l'inverse du rhumatisme inflammatoire, provoque des douleurs lors de l'effort à vos articulations.

Comment on attrape le rhumatisme inflammatoire ?

L'origine du rhumatisme inflammatoire est dans la plupart des cas héréditaire, c'est-à-dire que cela se transmet génétiquement par la famille.

Mais dans certains cas, il s'agit plutôt de chocs ou de traumatismes au niveau des articulations connus dans la vie de la personne touchée, et qui reviendraient plus tard sous forme de douleurs chroniques. Une utilisation trop fréquente d'une articulation (si vous avez effectué un travail manuel et répétitif par exemple), une mauvaise posture (qui peut provoquer un mal de dos notamment : plus de 8 personnes sur 10 souffrent de ce mal de dos, provoqué par la compression du nerf sciatique ou crural), des chocs articulaires répétitifs (les sportifs de haut niveau comme le triple saut), ou encore certaines blessures ayant touché une articulation (entorses, luxations...) peuvent augmenter les chances de souffrir du rhumatisme inflammatoire.

Le rhumatisme inflammatoire peut aussi se déclarer lors d'infections ou de tumeurs cancéreuses, et notamment lorsque l'on constate une dérégulation du système immunitaire chez le patient.

Quels sont les symptômes du rhumatisme inflammatoire ?

Notons dans un premier temps qu'il existe toutes sortes de rhumatismes.

Le diagnostic du rhumatisme inflammatoire est clinique. De nos jours, le diagnostic se fait par biologie et radiologie : IRM, échographie. Les causes du rhumatisme inflammatoire demeurent inconnues. Certains chercheurs évoquent une part d'hérédité. Cette maladie est liée au vieillissement, à des traumatismes articulaires. Le diagnostic précoce d'une personne atteinte de rhumatisme précoce est donc très important et déterminant pour une prise en charge rapide et plus efficace.

Les symptômes du rhumatisme inflammatoire

L'une des principales raisons pour lesquelles le rhumatisme inflammatoire est



souvent mal diagnostiqué est que les symptômes sont encore assez méconnus. Connaître les symptômes du rhumatisme inflammatoire, c'est tout simplement mieux le prévenir.

Parmi les symptômes, le rhumatisme inflammatoire se manifeste par :

- des douleurs ou encore des sensibilités au niveau des articulations touchées ;
- un ou plusieurs œdèmes au niveau des articulations atteintes ;
- des rougeurs ;
- des raideurs matinales persistantes pouvant durer jusqu'à une heure ;
- une fatigue constante et inexplicquée ;
- une poussée de fièvre.

Le rhumatisme inflammatoire, tel que la polyarthrite rhumatoïde ou la spondylarthrite ankylosante touche les articulations, notamment au niveau des mains, des poignets, des hanches, des genoux, de pieds, etc. Il s'agit d'une maladie très inconfortable d'autant qu'elle peut être très douloureuse suivant le cas et les zones atteintes. Si le rhumatisme inflammatoire est mal diagnostiqué ou s'il est diagnostiqué trop tard, les complications peuvent être graves et difficilement supportables par les personnes atteintes. On parlera de difficultés motrices, mais la maladie peut aussi s'étendre à d'autres circulations. Dans les cas les plus difficiles et suivant la situation psychologique de la personne atteinte, le rhumatisme inflammatoire peut mener à une dépression dont la douleur est la principale cause. Il est tout à fait possible de vivre avec le rhumatisme inflammatoire, notamment grâce à des traitements spécifiques et un mode de vie régulé.

Une personne atteinte de rhumatisme inflammatoire doit adapter son mode de vie à la maladie et ce, dans le but de soulager la douleur et d'avoir une meilleure qualité de vie. Des solutions existent donc pour soulager les patients de leurs douleurs.

Une bonne hygiène de vie

Rhumatisme inflammatoire ou non, le fait d'adopter une bonne hygiène de vie ne peut qu'être bénéfique. Dans un cas de rhumatisme inflammatoire, une bonne hygiène de vie permet de réguler le rythme de vie de la personne atteinte. Une bonne hygiène de vie peut autant avoir trait à une alimentation saine et équilibrée qu'à la pratique d'une activité physique. Attention, il est important de choisir les

aussi être bénéfique. Ce type de traitement prédispose à des infections. Les médecins veillent donc avant tout traitement, que le patient ne soit pas sujet à la tuberculose, au Sida, à l'hépatite virale.

La chirurgie

La chirurgie va servir à prévenir la destruction du cartilage ou dans d'autres cas, poser une prothèse (ex : les genoux, la hanche).

Ateliers thérapeutiques

A travers les ateliers thérapeutiques, est transmis :

- des compétences d'auto-soins, c'est-à-dire, prendre soin de soi (prise de médicament...);
- des compétences d'adaptation (vivre la maladie au quotidien, avec son entourage, au travail et dans la vie...).

Le partage d'expérience pour mieux vivre sa maladie au quotidien

1 personne sur 3 souffre de rhumatisme en France, 300.000 personnes sont touchées par la polyarthrite rhumatoïde, le rhumatisme avec la première cause de handicap en France.

Fort de ce constat, l'OMS a fait des affections des os et des articulations un enjeu mondial dans le but d'améliorer la qualité du malade et sa santé.

Quelle est la différence entre l'arthrose et le rhumatisme ?

Les rhumatismes correspondent aux pathologies qui provoquent des inflammations ou des douleurs au niveau des articulations. Il y a différents exemples de maladies rhumatismales : l'arthrite, la polyarthrite rhumatoïde et la spondylarthrite ankylosante en font partie.

Elles peuvent être d'origine infectieuse, auto-immune ou métabolique. Les surfaces de frottement des articulations sont entourées par du cartilage, ce qui permet de faciliter la lubrification et la souplesse des articulations. Avec les années, le cartilage s'abîme et les articulations perdent en mobilité. Cette usure peut se ressentir par une raideur de nuque, des douleurs lombaires ou un manque de souplesse.

L'ensemble des pathologies associées à des inflammations ou à des douleurs d'articulations sont appelées "rhumatisme". On peut alors parler de rhumatisme articulaire ou de rhumatisme inflammatoire selon les symptômes détectés.

L'arthrose, elle, survient à cause de l'usure du cartilage. Elle est l'une des maladies rhumatismales les plus courantes. L'arthrose concerne trois fois plus les femmes que les hommes.

Elle affecte dans la plupart des cas les articulations du cou (cervicales), de la région lombaire, du genou et de la hanche. Elle se caractérise par des poussées de douleurs, qui sont notamment accentuées durant un effort physique.

Un traitement médical (antalgiques, anti-inflammatoires) est possible, et des séances de kinésithérapie sont recommandées afin de réduire l'évolution de la maladie, et pour permettre à l'articulation de regagner en mobilité.

De la médecine douce et rééducatrice

La médecine douce et rééducatrice est l'un des traitements les plus courus pour en venir à bout du rhumatisme inflammatoire grâce à la kinésithérapie. La médecine douce et rééducatrice permet aussi une nette amélioration des conditions physiques. De plus est, les gestes ou exercices appris tout au long de la kinésithérapie sont facilement réalisables tout seul et chez soi, un avantage considérable pour toute personne atteinte de la maladie.

Les ateliers physiques adaptés (APA)

Dispensée par des professionnels de santé (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens), l'activité physique adaptée (APA) est prescrite par le médecin afin d'évaluer le niveau d'altération fonctionnelle de la personne âgée.

L'OMS selon l'APA : « *Tout mouvement corporel produit par les muscles qui requiert une dépense d'énergie – ce qui comprend les mouvements effectués en travaillant, en jouant, en accomplissant les tâches ménagères, en se déplaçant et pendant les activités de loisirs.* »

Il s'agit d'activités type gym douce, natation, Qi Gong. L'activité est adaptée à la spécificité de la maladie.

L'APA fait également partie du projet de vie la personne âgée en EHPAD pour une meilleure santé physique et mentale, mais aussi garantir autonomie et indépendance. Cette activité est réglementée puisqu'elle suppose d'être encadrée par un animateur sportif titulaire et disposant soit d'un Diplôme universitaire d'activités physiques et sportives pour seniors et personnes âgées (DUAPSSP) soit d'un Master d'activités physiques adaptées délivré par la Faculté des sciences du sport.

La biothérapie

La biothérapie est l'utilisation d'agents biologiques avec la fabrication d'anticorps. Effectuer des cures thermales peut

BORDJ BOU-ARRERIDJ, RENFORCEMENT DE L'AEP

Le barrage d'Aïn-Zada sera connecté à celui de Mahouane avant le Ramadhan



Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué lundi au cours d'une visite de travail à Bordj Bou-Arréridj, que le barrage d'Aïn-Zada sera connecté à celui de Mahouane (Sétif) "avant le mois de Ramadhan, dans le cadre des grands transferts hydrauliques".

Cette mesure qu'il a qualifiée "d'exceptionnelle" vise à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, par le transfert d'un volume important d'eau, estimé à 60.000 m³/jour, permettant ainsi aux populations de la wilaya, notamment au chef-lieu, de bénéficier d'un certain "confort" en matière d'AEP durant le mois sacré, a ajouté le ministre dans une déclaration à la presse.

Il a également souligné que les projets réalisés dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour atténuer l'impact du faible niveau des eaux souterraines sur le programme de distribution, ont permis

d'améliorer l'AEP dans certaines communes, satisfaisant de la sorte les citoyens qui ont joui des efforts des autorités publiques pour faire face au manque d'eau.

M. Derbal a, néanmoins, indiqué que la solution "définitive et durable" aux perturbations de l'AEP dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj "réside dans les projets de dessalement d'eau de mer, conformément à la stratégie prospective du président de la République". Il a ajouté que la stratégie de son secteur ministériel sera dorénavant fondée sur une vision à long terme pour la période 2030-2040 à travers la diversification des ressources (eaux souterraines, dessalement de l'eau de mer et grands transferts), soulignant que le secteur de l'hydraulique ne sera pas un obstacle au développement mais contribuera, en revanche, à répondre aux besoins des secteurs de l'industrie et de l'agriculture tout en garantissant la sécurité hydrique aux citoyens.

Le ministre de l'Hydraulique a également ajouté que l'entrée en service, dans la wilaya, des stations d'épuration des eaux usées permettra d'exploiter de nouveaux périmètres agricoles qui seront consacrés aux produits de la terre stratégiques, tels que les légumes, notamment dans les communes de Ras El Oued et d'Aïn-

Taghrout. Le ministre avait écouté, à l'entame de sa visite un exposé exhaustif sur le secteur de l'hydraulique à Bordj Bou-Arréridj, présenté par le wali, Kamel Nouicer, qui a affirmé que le volume des investissements publics dans le secteur, au niveau local s'élève à 3,385 milliards de dinars, dont 3,235 milliards au titre du programme d'urgence pour 2024, en plus des nouveaux investissements consentis en 2025 pour un montant de 4,350 milliards de dinars pour la réalisation de quatre opérations, dont le renouvellement des réseaux de distribution dans 15 communes.

Taha Derbal a supervisé, au cours de sa visite de travail, la mise en service d'une station de pompage à Sidi Idir (commune d'El Main), inauguré un réservoir de 6.000 m³ à Bordj Zemmoura, inspecté un projet de station d'épuration, lancé les travaux d'aménagement d'un périmètre irrigué de 120 hectares, supervisé la mise en service d'une station de traitement et de purification des eaux à l'ozone, dans la commune d'Aïn Taghrout, avant de s'enquérir de l'avancement de 3 stations d'épuration à Bordj Bou-Arréridj, Tixter et Ras El Oued, et d'un périmètre irrigué de 150 hectares au chef-lieu de wilaya.

ORAN

Le salon national du livre à partir du 10 février

Un Salon national du livre se tiendra à Oran, à partir du 10 février, avec la participation d'environ 70 éditeurs nationaux, ont indiqué, lundi, les organisateurs.

Organisé par l'Agence algérienne de rayonnement culturel, le Salon se déroulera, du 10 au 17 février au Musée d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) sous le slogan El-Bahia lit, a-t-on appris du responsable de la division livre de l'AARC, Nourredine Addad.

Cet événement, placé sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et supervisé par le wali d'Oran, Samir Chibani, s'inscrit dans une série de salons nationaux du livre organisés à travers le pays. Il verra la présence de personnalités connues dans les domaines de la pensée, de la littérature et de la poésie d'Oran et des wilayas avoisinantes. Il fait également suite au Salon de Ouargla, organisé à la fin de l'année dernière, a ajouté M. Addad.

Ce rendez-vous culturel, qui connaîtra la participation d'environ 70 maisons d'édition provenant de diverses wilayas du pays, a pour objectif de promouvoir la culture de la lecture, de diffuser le savoir, de rendre le livre accessible au public dans toutes les régions du pays et de stimuler une dynamique culturelle, selon la même source.

Le Salon sera accompagné de diverses activités culturelles, avec un espace dédié aux enfants pour présenter des livres spécialement destinés à cette frange de la population, ainsi que des ateliers de formation, des spectacles de théâtre interactif autour de la lecture, des événements sur les arts plastiques, les compétences en lecture et écriture narrative, ainsi que de la musique.

Un atelier « Petit astronaute » sera également prévu, abordant l'astronomie, a précisé la même source.

En outre, des séances de vente-dédicace seront organisées en collaboration avec des associations locales activant dans le domaine culturel, telles que « Jeunesse de Wahran », « Athar El Abirine » et « Djalil El Anam ». Un espace sera également réservé aux jeunes créateurs d'Oran, selon les organisateurs.

EL-BAYADH

Une production de 12.000 quintaux de maïs jaune attendue

Une production de près de 12.000 quintaux de maïs jaune est attendue dans la wilaya d'El Bayadh. Le wali d'El Bayadh, Nourredine Belaribi, a donné le coup d'envoi de la campagne de récolte du maïs jaune, au périmètre agricole de Daya El Bakra à Brizina.

70 à 100 quintaux à l'hectare

Cette campagne devra couvrir une superficie totale de 170 hectares, dont 150 ha relevant de l'Entreprise publique de développement des cultures agricoles stratégiques (Unité de

production agricole Boukhtach-Bouziane) dans le même périmètre, tandis que les 20 hectares restants concernent des investisseurs et agriculteurs des communes de Tousmouline et Rogassa, selon le Directeur du secteur, Bengharbi Dahmane.

Cette campagne, qui bénéficie de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer son succès, devra enregistrer des rendements allant de 70 à 100 quintaux à l'hectare. L'Office national de l'aliment du

bétail se chargera de l'achat, du transport et de la transformation de la production en aliments pour le bétail et les animaux.

Extension de la superficie cultivée

Les services agricoles de la wilaya d'El-Bayadh accompagnent activement les professionnels de cette filière, en particulier sur le plan technique, en fournissant des conseils agricoles et un soutien, notamment en ce qui concerne le matériel d'irrigation, afin d'encourager les agricul-

teurs à participer au programme agricole prometteur auquel l'Etat accorde une grande importance pour assurer la production locale de cette matière, destinée principalement à l'aliment du bétail et à la réduction des coûts d'importation, a précisé le même responsable. Une extension de la superficie cultivée est prévue pour la saison prochaine, surtout après les résultats positifs et encourageants obtenus lors des premières expériences de production de ce type de culture stratégique, a-t-on conclu.

A LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE

Le Conseil de sécurité a tenu hier une nouvelle réunion sur la situation de l'UNRWA

Le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu hier mardi, à la demande de l'Algérie, un briefing sur la situation dangereuse à laquelle fait face l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans les territoires palestiniens occupés, menacé d'interdiction par l'entité sioniste.



Cette réunion, à laquelle l'Algérie est intervenue en sa capacité nationale, est la deuxième réunion du genre à se tenir ce mois-ci sur l'Unrwa durant laquelle les Etats membres du Conseil devraient discuter de l'entrée en vigueur imminente de deux lois du Parlement sioniste relatives à la fin du travail de l'agence onusienne en Palestine occupée. Au cours de la réunion de mardi, le Commissaire général de l'Unrwa,

Philippe Lazzarini, et le secrétaire général du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) Jan Egeland, devraient prendre la parole. L'Algérie, qui préside ce mois-ci le Conseil de sécurité, avait déjà demandé, en sa capacité nationale, une réunion de consultations à huis clos du Conseil de sécurité le 17 janvier sur la situation de l'Unrwa au cours de laquelle Philippe Lazzarini a fait un exposé. Dans cet exposé, M. Lazzarini avait averti que "la mise en œuvre complète (de la législation sioniste) affaiblirait considérablement la réponse humanitaire internationale,

conduisant à une détérioration des conditions de vie déjà désastreuses" notamment dans la bande de Ghaza. Et lors d'une conférence de presse tenue le même jour au siège des Nations unies à New York, le patron de l'Unrwa avait souligné également que le démantèlement de l'agence entraînerait l'"effondrement du système social". Il avait aussi averti que le "démantèlement chaotique" de l'Unrwa "nuirait de manière irréversible à la vie et à l'avenir des Palestiniens et effacerait leur confiance dans la communauté internationale et dans toute solution

qu'elle tente de faciliter". Dans une nouvelle mise en garde lancée récemment, le Commissaire général de l'Unrwa a mis en garde contre une éventuelle interdiction par l'entité sioniste des activités de l'agence onusienne dans les territoires palestiniens, estimant qu'une telle mesure "pourrait saboter le cessez-le-feu", entré en vigueur le 19 janvier dans la bande de Ghaza, après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste ayant fait plus de 47.000 martyrs, en majorité des femmes et des enfants.

Pour Lazzarini, "empêcher l'Unrwa d'opérer pourrait saboter le cessez-le-feu à Ghaza faisant échouer une fois de plus les espoirs de personnes qui ont traversé des souffrances indescriptibles".

"Au cours des trois premiers jours de cessez-le-feu, l'Unrwa a pu apporter de la nourriture à un million de personnes. Et nos équipes ont déjà distribué de la nourriture à environ 300.000 personnes, notamment dans le nord de Ghaza", a-t-il fait savoir avant d'insister : "Le travail de l'Unrwa doit se poursuivre à Ghaza et dans tout le territoire palestinien occupé".

CISJORDANIE OCCUPÉE

Des experts onusiens se disent "horrifiés" face aux agressions sionistes

Des experts indépendants des droits humains de l'Onu se sont dit "horrifiés" face aux agressions sionistes en cours en Cisjordanie occupée, affirmant qu'elles constituaient une escalade dangereuse contre les Palestiniens. "Nous sommes horrifiés par l'escalade meurtrière qui dévaste Jénine et le reste de la Cisjordanie occupée. Il semble que la répression (sioniste) n'ait pas de

fin en vue", ont écrit les experts dans un communiqué repris lundi par l'agence de presse Wafa. Ils ont ajouté que les scènes récentes montrant les forces d'occupation "bombardant Jénine, détruisant les infrastructures vitales et les services de base comme les réseaux d'eau et d'électricité, attaquant des centaines de maisons, empêchant les secouristes du

Croissant-Rouge palestinien d'atteindre les blessés palestiniens et attaquant de grandes foules de Palestiniens dans le camp de réfugiés de Jénine et les villes avoisinantes, ne font qu'aggraver la situation instable en Cisjordanie occupée". Et de poursuivre : un nombre inquiétant de civils, en particulier du camp de réfugiés de Jénine, ont déjà été arrêtés, tandis qu'au moins 16 per-

sonnes sont tombées en martyrs, dont une fillette touchée par balle à la tête, et au moins 3.000 familles ont été déplacées. Déplorant la non-intervention de la communauté internationale pour protéger les Palestiniens conformément au droit international, les experts ont prévenu que cette passivité engendrait "le plus grand échec du système de droits humains".

COLOMBIE

Bogota accepte d'accueillir des migrants expulsés sous la menace de sanctions américaines

La Colombie a accepté de recevoir les migrants expulsés par les États-Unis à bord d'avions militaires américains, évitant ainsi une guerre commerciale, selon Reuters. Sous la pression et les menaces de Donald Trump, Bogota a cédé, permettant de lever les restrictions américaines. Washington y voit une preuve de son influence internationale. Les États-Unis et la Colombie ont évité une guerre commerciale, après que la Maison-Blanche a déclaré que Bogota avait convenu d'accepter les avions militaires américains transportant des migrants expulsés. Le président américain Donald Trump avait menacé la Colombie de droits de douane et de sanctions pour avoir refusé d'accepter ces vols dans le

cadre de sa vaste campagne de répression de l'immigration illégale. Néanmoins, cette tension dans les relations entre les deux pays n'a même pas duré un jour. Reuters a cité le communiqué de la Maison-Blanche publié dimanche 26 janvier qui indiquait que la Colombie avait finalement accepté d'accueillir les migrants et que Washington n'imposerait pas les sanctions dont il l'avait menacée : « Le Gouvernement colombien a accepté toutes les conditions du président Trump, y compris l'accueil sans entrave de tous les étrangers colombiens en séjour illégal revenant des États-Unis, notamment par avions militaires américains, sans restrictions ni retards. » La Maison-

Blanche a profité de l'événement pour rappeler son poids sur la scène internationale : « Les événements d'aujourd'hui montrent clairement au monde entier que l'Amérique est à nouveau respectée. Le président Trump attend de tous les autres pays du monde qu'ils coopèrent sans réserve à l'expulsion de leurs citoyens résidant illégalement aux États-Unis. » Le 26 janvier Washington a imposé des mesures restrictives et des droits de douane de 25% sur tous les produits en provenance de Colombie en raison de son refus d'accepter les migrants expulsés. Donald Trump a souligné que ce n'était qu'un début et que la Colombie ne serait pas autorisée à rompre son engagement d'ac-

cepter ses citoyens expulsés des États-Unis. Il a également interdit aux fonctionnaires colombiens d'entrer sur le territoire américain, imposé des restrictions en matière de visas aux membres de leur famille et renforcé les contrôles aux frontières pour tous les Colombiens.

Dans son premier discours après son retour à la Maison-Blanche, le président américain a promis d'empêcher immédiatement les migrants d'entrer illégalement sur le territoire américain, et d'entamer le processus d'extradition de millions de criminels étrangers. Il a également déclaré l'état d'urgence à l'échelle nationale en raison de la situation à la frontière Sud.

R. I. /Agences

LA QUESTION DE L'IMMIGRATION

Où va la France ?

En France, comme un peu partout dans le monde occidental, la question de l'immigration revient plus lancinante que jamais.

PAR KAMAL HAMED .

La montée des courants xénophobes, incarnés par la droite et l'extrême droite y est forcément pour beaucoup dans l'émergence de ce dossier sur le plan politique. Un dossier qui polarise la question au point d'en faire un sujet politique de premier plan, ou plutôt un « *fonds de commerce* » pour les racistes de tous poils. La France est embourbé dans ses contradictions s'agissant du dossier de l'immigration. Les immigrants, même ceux qui sont dans une situation régulière retiennent leur souffle tant les actes xénophobes sont allés se multipliant ces derniers temps. La communauté musulmane est particulièrement ciblée, les Algériens, qui constituent une forte colonie en savent, eux, qui subissent de plein fouet ces pratiques déplorable. Le mauvais traitement réservé aux voyageurs algériens dans plusieurs aéroports français a été, à juste titre fortement dénoncé ces derniers jours. Certains l'ont qualifié de « *démarche punitive* » orchestrée par le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Les politiques français se sont saisis de ce dossier à des fins purement électoralistes et politiciennes. Au plus haut sommet de l'Etat français cette question de l'immigration fait débat. De l'Elysée à Mattignon en passant par l'Assemblée nationale et les médias, le sujet est évoqué presque quotidiennement. Les plus extrémistes pensent même la consultation des Français, par voie référendaire, pour avoir leur avis. Les poli-



tiques français, animés par ceux de la droite traditionnelle et l'extrême droite, lorgnent déjà sur les échéances électorales de 2027. C'est le président français, Emmanuel Macron, qui a ouvert la boîte à pandore. Selon des informations de BFMTV, l'entourage d'Emmanuel Macron a indiqué que « *la maîtrise de l'immigration fait partie du domaine réservé du président* » et il s'agit d'un « *sujet qui intéresse les Français* ». Interrogé sur l'idée un potentiel référendum sur l'immigration, la réponse d'Emmanuel Macron aurait été un « *oui mais...* ».

D'après cette source à BFMTV, « *il faut réussir à séparer la question de celui qui la pose. (...) Cela peut-être un référendum avec plusieurs questions le même jour, et donc plusieurs urnes dans le bureau de vote et/ou une convention citoyenne* ». Selon l'entourage du chef de l'Etat auprès de BFMTV, « *le président sait déjà où il veut aller* ». Avant-hier, le Premier ministre a fermé la porte à un éventuel référendum sur l'immigration, estimant que « *l'immigration ne peut pas constitutionnellement (...) être un sujet de référendum* ». « *D'abord, vous posez quelle*

question? », demande François Bayrou. « *Dans l'article 11, il y a deux possibilités de demander au président de la République un référendum. La première possibilité, c'est le gouvernement. La deuxième possibilité, c'est les deux chambres votant dans les mêmes termes* », a rappelé le Premier ministre, ne fermant pas la porte à la première option. « *Le champ du référendum est très clairement défini par le pouvoir des institutions. Il faut que ce soit l'organisation des pouvoirs publics, économiques ou sociaux* », a poursuivi le Premier ministre. « *Je pense que les apports étrangers sont positifs pour un peuple, à condition qu'ils ne dépassent pas une proportion* », a déclaré le Premier ministre sur LCI. « *Mais dès l'instant que vous avez le sentiment d'une submersion, de ne plus reconnaître votre pays, les modes de vie ou la culture, dès cet instant-là vous avez rejet* », a-t-il ajouté. Pour le chef du gouvernement, ce seuil n'est pas encore dépassé mais « *on approche* » et « *en tout cas c'est dans cette zone qu'on se trouve* », sachant qu'un « *certain nombre de villes ou de régions sont dans ce sentiment-là* ». Cette question sur l'immigration fait irruption dans un contexte international marqué par la volonté du président américain de « *chasser* » des millions d'immigrants.

K.H.



« Ce ne sera pas facile pour nous », estime Vladimir Petkovic

Le coach des Verts, le Bosnien Vladimir Petkovic, a estimé que la mission de ses protégés « ne sera pas facile », dans le groupe E (Burkina Faso, Guinée-équatoriale, Soudan), de la CAN 2025.

« **C'**est un tirage assez intéressant, mais qui n'est pas facile pour nous. Il n'y a pas de petites équipes dans cette CAN. Toutes les sélections présentes à ce rendez-vous ont mérité leur qualification. Nous allons bien nous préparer et jouer à fond nos matchs. Il est évident que nous sommes les favoris du groupe et nous devons assumer ce rang. Notre premier objectif sera de nous qualifier pour le deuxième tour, après on verra », a affirmé le sélectionneur national dans une déclaration publiée sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF).

L'équipe nationale entamera le tournoi le mercredi 24 décembre 2025 face au Soudan, avant de défier le Burkina Faso, le dimanche 28 décembre, puis la Guinée-équatoriale, le mercredi 31 décembre.

« Il est vrai que nous avons une idée sur nos adversaires, notamment la Guinée-équatoriale que nous avons affrontée dernièrement lors des qualifications de cette CAN-2025.



Toutefois, on doit se concentrer sur nous-mêmes et ne pas trop penser aux sélections que nous allons affronter », a-t-il ajouté. Et de conclure : « Actuellement, le plus important ce n'est pas cette CAN, mais plutôt la qualification au Mondial 2026 que nous devons aller chercher. Il sera plus facile pour nous d'aborder cette CAN en ayant validé notre qualification en Coupe du monde. »

L'Algérie, dont il s'agit de la 21e par-

ticipation, s'est qualifiée haut la main pour la CAN-2025, en dominant le groupe E avec 16 points en six matchs, devant la Guinée-équatoriale (8 pts), le Togo (5 pts), et le Liberia (4 pts).

Les 24 nations qualifiées ont été réparties sur 6 groupes de 4 équipes chacun. Les 2 premiers de chaque groupe, ainsi que les 4 meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es de finale.

Le Burkina Faso, la Guinée équatoriale et le Soudan adversaires de l'Algérie à la CAN 2025

La sélection d'Algérie de football a eu droit à un tirage plutôt clément en prévision de la phase finale de la CAN 2025 prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Au terme de la cérémonie du tirage au sort organisée lundi et marquée par la présence de Vladimir Petkovic, l'Algérie a hérité d'un groupe E composé aussi du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan.

Premier match contre le Soudan

Les Verts feront leur entrée en lice contre le Soudan dans un derby nord-africain prévu le 24 décembre à Rabat. Les camarades de Mahrez auront à cœur de réaliser un parcours à la hauteur de leur prestige et faire oublier, du coup, les dérives des tournois du 2021 au Cameroun et 2023 en Côte d'Ivoire. Les autres équipes nationales participantes sont réparties comme suit : Maroc, Mali, Zambie, Comores (Gr. A), Egypte, Afrique du sud, Angola, Zimbabwe (Gr.B), Nigéria, Tunisie, Ouganda, Tanzanie (Gr. C), Sénégal, RD Congo, Bénin, Botswana (Gr. D), Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon et Mozambique (Gr. F). Les deux premiers de chaque poule et les



quatre meilleurs troisièmes passeront au tour suivant. La CAF a divulgué, aussi, le calendrier complet de la phase finale. La compétition débutera alors le 21 décembre à l'occasion du match d'ouverture animé par le pays hôte au stade de Rabat et ce, en signe du démarrage de la phase de groupes. Celle-ci prendra fin le 30 du même mois. Les nations qualifiées aux huitièmes de finale bénéficieront d'un repos de 48 heures, les 1er et 2 janvier. Le tour des huitièmes s'étalera du 3 au 6 janvier. Les quarts de finale se disputeront les 9 et 10 du même mois. Les demi-finales sont programmées le 14 janvier, alors que la finale se jouera

quatre jours plus tard à partir de 20 heures. La petite finale est prévue la veille, soit le 17 du mois.

Composition des groupes

Groupe A : Maroc, Mali, Zambie, Comores

Groupe B : Egypte, Afrique du Sud, Angola, Zimbabwe

Groupe C : Nigeria, Tunisie, Ouganda, Tanzanie

Groupe D : Sénégal, RD Congo, Bénin, Botswana

Groupe E : Algérie, Burkina Faso, Guinée-équatoriale, Soudan

Groupe F : Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Mozambique

Le derby CRB-MCA avancé au dimanche 16 février

Le derby CR Belouizdad-MC Alger, comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie, a été avancé au dimanche 16 février à 20h00, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Ce derby algérois était initialement programmé pour le jeudi 20 février à 19h00 au stade 5-Juillet.

USMA-NCM le 9 février

D'autre part, la rencontre USM Alger-NC Magra, comptant pour le même tour de la compétition, se déroulera le dimanche 9 février à 19h00 au stade 5-Juillet, selon la même source. Le RC Kouba accueillera, quant à lui, le vainqueur de la confrontation USMA-NCM, le dimanche 23 février à 19h00 au stade Mohamed-Benhaddad de Kouba, en huitième de finale de la Coupe d'Algérie.

Le programme des 8^{es} de finale :

Jeudi 6 février :

US Biskra – ES Mostaganem 16h00

Amel El Eulma – ES Setif 17h00

Vendredi 7 février 2025 :

CR Ain Témouchent – CR Beni Tamou 15h00

MO Bejaïa – JS Hai Djebel 15h00

MC Oran – USM El Harrach 18h00

Samedi 22 février 2025 :

MC El Bayadh (L1) – Vainqueur Olympique Akbou- CS Constantine contre MJ Arzew 14h00

Dimanche 23 février 2025 :

RC Kouba – Vainqueur USM Alger – Olympique Magrane contre NC Magra (19h00)

Lundi 24 février :

Vainqueur CR Belouizdad – MC Alger – US Chaouia 19h00

Programme des matchs en retard des 32^{es} de finale :

Mercredi 5 février 2025 :

Olympique Akbou- CS Constantine 15h00

Matchs en retard des 16es de finale :

Dimanche 9 février 2025 :

USM Alger – NC Magra (19h00)

Vainqueur Olympique Akbou- CS Constantine – MJ Arzew (18h00)

Dimanche 16 février :

CR Belouizdad (L1)- MC Alger (L1) (20h00).

MAXIME GASTEUIL : RETOUR AUX SOURCES,



21h25



Maxime Gasteuil est un homme comme les autres. Les effets du temps ne l'épargne pas. Après son premier spectacle dans lequel il exprimait son dépit face aux affres de notre époque, l'humoriste a tenté une approche plus positive de la vie à base de yoga, de dîners entre amis et de voyages. Mais son retour aux sources familiales lui a fait prendre conscience que l'apaisement était un concept encore lointain. Dans son second one man show, il aborde sans complexe la trentaine et sa difficulté à faire aboutir ses relations.

FOOTBALL : LIGUE DES CHAMPIONS



21h10



igue des champions. 8e journée. Multiplex.

MADE IN FRANCE



21h10



Tandis qu'Olivier demande à Rita qu'elle quitte son travail chez Valières, Olympe est confrontée à une nouvelle urgence : un incendie a ravagé le lieu du shooting du futur sac Valières, créé par Arane, dont l'unique prototype se trouvait sur place. Par miracle, la personne chargée de la sécurité du sac l'a sauvé. À 24 heures du shooting, Olympe et Paul, chargé de la communication, doivent impérativement trouver un nouveau lieu. Rita suggère de faire appel à la jardinerie d'un ami afin de créer un décor tropical au sein des bureaux de la maison Valières.

L'ÎLE DE LA TENTATION



21h05



Face aux questions et en proie aux doutes sur leur avenir, cinq couples ensemble depuis plusieurs années ou à peine quelques mois rejoignent l'île de la tentation pour se prouver que leurs sentiments sont sincères sans céder à la tentation. Durant 12 jours, Julie et Arnaud, Chloé et Enah, Marine et Hugo, Cory et Julian ainsi que Sandra et Jimmy seront séparés l'un de l'autre et vont vivre entourés de dix tentatrices et de dix tentateurs venus, eux, trouver l'amour. Lors des feux de camps, ils seront confrontés à des images, parfois douloureuses, de leur conjoints qui leur permettront d'y voir plus clair et de repartir avec des réponses.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LA FLEUR DU MAL



21h00



Après trois ans d'exil aux États-Unis, François Vasseur retrouve ses proches, des notables bordelais. Dans la grande demeure familiale, il est accueilli par son père, Gérard, un pharmacien coureur de jupons, sa belle-mère, Anne, en pleine campagne pour les élections municipales, et la fille de cette dernière, Michèle, dont il est épris depuis l'enfance. Pour fêter son retour, tante Line, la doyenne, a préparé un repas. Mais un tract anonyme perturbe les retrouvailles. En effet, la famille dissimule des secrets qu'elle ne voudrait pas voir étalés au grand jour.

LA GRANDE LIBRAIRIE



21h05



Donner l'envie et le plaisir de lire, telle est l'ambition du journaliste. Cette émission, qu'il anime depuis 2022, est la plus prescriptive de livres. Portraits, tête-à-tête, carte blanche donnée à un libraire qui présente ses derniers coups de cœur... Augustin Trapanard passe en revue l'actualité littéraire en compagnie de ses invités. En public et en direct, il reçoit plusieurs auteurs, français ou étrangers, venus parler de leurs œuvres. Dès le lendemain, l'émission est désormais disponible en podcast sur cinq plateformes.

EVEN SISTERS



21h10



Dans un futur proche, sur une Terre qui a subi une explosion démographique, une loi sur l'enfant unique a été promulguée en Europe. Les enfants excédentaires sont désormais placés en sommeil cryogénique prolongé. Attendant dans une maternité, Terrence Settman, donne les sept jours de la semaine comme prénoms aux septuplés dont sa femme vient d'accoucher. Trente ans plus tard, les sept sœurs, qui ont développé des capacités très différentes, partagent, sous le nom de leur mère, Karen Settman, la même vie pour échapper aux contraintes gouvernementales.

CASTLE



21h05



Castle et Beckett se rendent près d'un cinéma où a été retrouvé un corps que Castle reconnaît comme étant le célèbre acteur Lance DeLorca. Castle s'avère être un grand fan de l'acteur et de ses films, qu'il regardait durant son enfance. Un homme portant un manteau a été vu en train de fuir la scène du crime et un objet a été utilisé pour étrangler la victime. Selon Castle, DeLorca participait à des opérations militaires secrètes avant de venir acteur et était mariée à Kat Kingsley, également actrice.

Web : www.lemidi-dz.com

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:24
Dohr	13:01
Asr	15:50
Maghreb	18:14
Icha	19:35

GAZA:

«LES PALESTINIENS ONT LE DROIT DE RENTRER CHEZ EUX»

L'organisation humanitaire Refugees International s'est dit «alarmée» par les appels au déplacement forcé de la population de la bande de Ghaza, soulignant que «les Palestiniens avaient le droit de rentrer chez eux».

Les tentatives de déplacement de la population palestinienne de sa terre sont «profondément alarmantes et pourraient menacer le cessez-le-feu fragile (à Ghaza)», a déclaré l'Organisation, dans un communiqué publié lundi sur son site.

Basée à Washington, elle a rappelé que les Palestiniens de Ghaza ont clairement indiqué qu'«ils n'avaient pas l'intention de partir, et les pays de la région avaient dit qu'ils ne participeraient pas à un nettoyage ethnique».

Le transfert forcé de la population de Ghaza serait un crime flagrant au regard du droit international».

Pour l'ONG, «les Palestiniens ont le droit immédiat de retourner volontairement dans leurs foyers et de com-



mencer à reconstruire leur vie après plus de 15 mois de guerre». «Toute action qui conduirait au déplacement forcé massif de Palestiniens de Ghaza serait une catastrophe humanitaire, déstabiliserait le cessez-le-feu actuel et détruirait les espoirs d'une paix

viable», a-t-elle mis en garde.

Pour conclure, elle appelle la communauté internationale à «s'opposer fermement» à ces tentatives et à «défendre des politiques respectueuses des droits et de la dignité des Palestiniens».

CONDOLÉANCES



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de

SID AHMED HENNAOUI

ancien membre de notre équipe. Bien qu'il ait quitté la rédaction depuis quelque temps, son travail et son engagement demeurent un souvenir précieux pour nous tous.

En ces moments de deuil, nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Nos pensées les plus sincères les accompagnent dans cette épreuve difficile.

Nous garderons toujours en mémoire sa rigueur, son professionnalisme et sa passion pour son métier.

Repose en paix, SID AHMED.
L'équipe de *Midi Libre*

POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION : DJAMAÂ EL-DJAZAÏR LANCE SA NEWSLETTER

La Direction de l'information, de l'édition, de la documentation et de l'informatique du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr, a lancé le service Newsletter sur son site web, dans le cadre du renforcement de la communication avec les parties intéressées par les activités de cet édifice religieux, indique, lundi, un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr. Ce nouveau service vise à «fournir une information fiable sur tous les événements religieux, intellectuels et scientifiques de Djamaâ El-Djazaïr en plus de l'actualité et des annonces importantes», précise la même source. Le Newsletter offre «une couverture complète de toutes les activités et manifestations organisées au sein de Djamaâ El-Djazaïr, y compris les conférences, les colloques, les Dourouss, et les occasions religieuses spéciales (avec accès au service vidéo), en plus de l'actualité et des annonces importantes, publiées



par le rectorat et les différentes structures».

Ce service s'inscrit dans le cadre «des efforts de l'administration de Djamaâ El-Djazaïr visant à offrir aux intéressés un accès rapide et facile à l'information», ajoute le communiqué. Les personnes désirant bénéficier de ce service peuvent s'abonner au service Newsletter de Djamaâ El-Djazaïr via le site électronique suivant le lien: <https://eldjamaa.dz/newsletter>.

ATHLÉTISME/
CHAMPIONNATS D'AFRIQUE
2025:

Le ministère des Sports confirme la tenue de la compétition à Oran en juillet

Le ministère des Sports a confirmé la tenue des Championnats d'Afrique 2025 d'athlétisme (U18 et U20) du 14 au 18 juillet 2025 à Oran, avec la participation de plus de 500 athlètes.

La confirmation du ministère des Sports est venue réfuter catégoriquement les allégations et les fausses informations concernant l'organisation de ce Championnat d'Afrique d'athlétisme.

Aussi, la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) tiendra son Congrès annuel à Oran les 12 et 13 juillet 2025, soit la veille du coup d'envoi de cette compétition africaine.

ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION:

30 morts et 1 259 blessés en une semaine

Trente (30) personnes sont décédées et 1 259 autres ont été blessées dans 1 094 accidents de la circulation survenus durant la période du 19 au 25 janvier à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla avec cinq (5) morts et sept (7) blessés, suite à 11 accidents, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 533 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (83 incendies), Blida (27) et Laghouat (26).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 515 personnes en situation de danger et exécuté 5313 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.